MUNICIPALITÉ + FAMILLE

le « penser et agir famille / aîné » du Carrefour action municipale et famille

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

16.2
printemps 2019

© Denis Girard Photographie

DOSSIER **CAP SUR LE DYNAMISME RÉGIONAL**

LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE:
au service du citoyen

UNE CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ
des jeunes familles et des nouveaux travailleurs pour Brome-Missisquoi

ENVIRONNEMENT BÂTI, SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE:
quels liens à faire pour les municipalités

Envoi de Postes publications numéro de convention : **40886508**

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

ÉDITEUR
Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

TÉLÉPHONE : (450) 466-9777
TÉLÉCOPIE : (450) 466-6838

COURRIEL
info@carrefourmunicipal.qc.ca
www.camf.ca

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA PRODUCTION
L'équipe du CAMF

COLLABORATEURS
Doreen Assaad, Maryse Bédard-Allaire, Kathleen Brisbois, Guillaume Burigusa, Richard Côté, Marie-Claude Clermont, Gabriel Dagenais, Irène Demczuk, Geneviève Demers, Francis Dorion, Noeimy Dulude, François Gardner, Jocelyn Garneau, Nathalie Grimard, Denis Guérin, Maud Emmanuelle Labesse, Alexandre Lamarre, Luc Leblanc, Isabelle Lizée, Kesnamelly Neff, Danielle Perreault, Richard Paulhus, Ariane Saint-Louis, Nathalie Simard, Menahan O'Bomsawin Delorme, Corinne Vachon-Croteau

CORRECTION + CONCEPTION GRAPHIQUE
Fusion Communications & Design

IMPRESSION
Imprimeries Transcontinental inc.

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque et Archives Canada
2e trimestre 2019
ISSN 1708-9824 (imprimé)
ISSN 1708-9832 (en ligne)

Photo de couverture : un merci spécial à Denis Girard, conseiller municipal de la ville de La Prairie.

Dans ce numéro

3 **MOT DE LA PRÉSIDENCE**
Formons un tout

4 **DOSSIER**
CAP SUR LE DYNAMISME RÉGIONAL
Démarches régionales : un plus pour les familles et les aînés !
La coopération intermunicipale : au service du citoyen
Une campagne d'attractivité des jeunes familles et des nouveaux travailleurs pour Brome-Missisquoi
Par les jeunes et pour les jeunes
1001 mesures pour mieux se concerter !

13 **MOT DE LA DIRECTION**
Une opération sondage réussie
Penser le changement : faits saillants des résultats du sondage sur l'action municipale

16 **ENFANTS**
Un an pour convenir ensemble des meilleurs moyens d'agir pour les enfants à besoins particuliers
Accréditations et réaccréditation *MAE*

19 **RECHERCHE**
Un parcours difficile pour certaines familles en contexte de défavorisation

20 **QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ**
Environnement bâti, santé et qualité de vie : quels liens à faire pour les municipalités

22 **AÎNÉS**
Miser sur l'expérience pour contrer la pénurie de main-d'œuvre
Quand les aînés s'occupent de leur sécurité !

26 **NOUVELLES PFM / *MADA***

27 **CALENDRIER**

28 **SAVIEZ-VOUS QUE...**

29 **BILLET DU FORMATEUR**
Bienvenue aux nouveaux formateurs du CAMF

30 **PORTRAIT D'UN MEMBRE**
MRC du Domaine-du-Roy

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Doreen Assaad,
présidente, CAMF
et mairesse de Brossard

FORMONS **UN TOUT**

Dans quelques jours nous serons nombreux, issus des quatre coins du Québec, à prendre la route pour assister au 31e colloque du CAMF. Certains découvriront pour la première fois le vaste territoire de la MRC du Domaine-du-Roy alors que d'autres sont des instigateurs du dynamisme et de l'esprit de concertation de la MRC, hôtesse de notre rassemblement. Ravie, j'y participerai cette année dans mon nouveau rôle de présidente du CAMF avec mes collègues du conseil d'administration et aux côtés des représentants du monde municipal, élus et membres du personnel administratif. En cohérence avec le thème choisi *Agissons ensemble*, j'espère y rencontrer des partenaires de tous les milieux tant institutionnels que communautaires ou associatifs qui partagent cette volonté de capitaliser sur nos expériences respectives et le travail réalisé dans la complémentarité.

Installer une dynamique collective

Rassemblés par des valeurs et des préoccupations partagées, les acteurs du monde municipal et les partenaires d'horizons variés sont aux premières loges pour s'enrichir du vécu expérientiel et des connaissances de tous. La mission du colloque est connue : nourrir les participants de contenus riches, approfondir leurs connaissances sur des enjeux sociaux et des projets novateurs qui interpellent les municipalités et contribuent à renforcer la concertation et le réseautage. Saisissons ce temps de ressourcement pour tirer pleinement avantage des fruits de la concertation. Les ateliers thématiques portant sur le modèle de concertation dans la MRC du Domaine-du-Roy et sur les défis vécus dans l'arrimage des politiques en sont quelques exemples.

Collaborer, influencer, s'investir

Actuellement, plusieurs opportunités et leviers se présentent aux municipalités et aux MRC pour innover et mettre en place des environnements favorables et des milieux de vie pour tous les âges. En ce sens, davantage d'actions déployées par des stratégies transversales doivent être soutenues. Inévitablement, certaines réponses se trouvent dans la recherche de solutions collectives à des enjeux sociaux plus grands que la municipalité ou la MRC. Dans cet ordre d'idées, l'initiation de démarches intramunicipales et intermunicipales devient un autre point d'ancrage qui participe à l'établissement d'une synergie hautement profitable aux citoyens de toutes les communautés, du tout-petit à l'aîné. Mais l'avons-nous tous véritablement expérimentée ?

Construire des environnements favorables

Au fil des collaborations, nous unissons nos forces pour bâtir des environnements municipaux favorables à la qualité de vie. La mise en œuvre, l'implantation ou le renouvellement d'une politique familiale municipale, d'une démarche *Municipalité amie des aînés* ou d'une accréditation *Municipalité amie des enfants* suscitent l'engagement citoyen. La coordination des efforts entre les partenaires et les différents acteurs de la communauté enrichissent les rapports collectifs et le développement du sentiment d'appartenance intrinsèque à tout exercice concerté. Petit à petit, nous assemblons, ensemble, le casse-tête et imaginons le résultat poindre à l'horizon. Voyez-vous comme moi l'esquisse de ce résultat ?

> *Au fil des collaborations, nous participons à bâtir des environnements municipaux favorables à la qualité de vie de tous les citoyens.*

DÉMARCHES RÉGIONALES : UN PLUS POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS !

En un coup d'œil

Le Québec compte **87 MRC**

50 % des MRC ont participé aux programmes PFM ou *MADA*

- **76 % d'entre elles** ont réalisé les deux démarches.
- **35 % d'entre elles** ont réalisé une mise à jour de leur politique et de leur plan d'action en ayant recours aux programmes de soutien financier et technique.

Corinne Vachon-Croteau, chargée de projet, *MADA*

Depuis la création du programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM) en 2003, il est possible pour une municipalité de réaliser la démarche de manière individuelle ou collective. Cette dernière signifie que plusieurs municipalités s'unissent avec la MRC pour effectuer la démarche. À la création du programme *Municipalité amie des aînés (MADA)* en 2009, les mêmes options ont été proposées aux municipalités et aux MRC du Québec. Plusieurs MRC ont décidé de s'engager dans les démarches PFM et *MADA* au fil des années. Il s'agit d'ailleurs des premières politiques sociales à être abordées et regroupées de manière régionale.

Avantages de la démarche régionale

Si les démarches régionales ont gagné en popularité au fil du temps, c'est évidemment qu'elles comportent un certain nombre d'avantages. Elles permettent de réunir l'ensemble des acteurs de la communauté pour travailler collectivement à l'amélioration de la qualité de vie des familles ou des aînés. Ces démarches concertées permettent de se doter d'une vision commune du développement du territoire.

Un avantage indéniable de la démarche régionale est de permettre d'aborder collectivement des enjeux de taille que les municipalités ne peuvent pas toujours solutionner seules. C'est d'autant plus vrai lorsque cela concerne des municipalités de plus petite taille disposant de ressources limitées. C'est en misant sur la complémentarité des responsabilités entre la MRC et les municipalités, ainsi que sur l'apport de chacun, que des initiatives porteuses peuvent être mises en place pour répondre à des enjeux au niveau local, régional ou intermunicipal. Pensons par exemple aux enjeux entourant le transport collectif en milieu rural. Une municipalité réalisant une démarche de manière individuelle dont les familles ou les aînés identifieront le transport collectif comme étant un enjeu verra probablement son pouvoir d'action limité pour résoudre cet enjeu. Or, il est fort probable que les familles ou les aînés des municipalités avoisinantes éprouvent également des enjeux similaires relatifs au transport collectif. En réalisant une démarche régionale, qui se veut un lieu privilégié de concertation entre les municipalités et la MRC, cela permet de réfléchir à des solutions communes pouvant être mises en place en tablant sur l'apport de chacun et sur l'optimisation des ressources.

De plus, le leadership assumé par la MRC, dans le cadre de l'élaboration ou la mise à jour de la PFM ou *MADA*, permet de faciliter le travail réalisé par les municipalités. D'abord, les fonds obtenus pour la démarche collective permettent l'embauche d'une ressource à temps plein pour réaliser la démarche régionale ainsi que pour soutenir l'ensemble des démarches locales et assurer la coordination du projet. Ce coordonnateur développera une bonne connaissance du milieu et des enjeux du territoire et pourra s'assurer d'un meilleur arrimage entre les démarches. Par ailleurs, le travail au niveau local sera fort

La démarche régionale en bref !

- Un chargé de projet MRC qui pilote la démarche régionale et supporte les démarches locales.
- Un comité régional qui inclut notamment des représentants de chacune des municipalités ainsi que des partenaires à mandat régional.
- Des comités locaux dans chacune des municipalités participantes dont l'apport des partenaires locaux.
- Une politique et un plan d'action régional adoptés par le Conseil des maires de la MRC.
- Des politiques et des plans d'action locaux adoptés par chacun des conseils municipaux des municipalités participantes (la politique adoptée par les municipalités peut être la même que celle adoptée au régional).

probablement allégé ou facilité puisqu'il pourra être amorcé à partir d'éléments de réflexion qui ont été discutés par le comité régional.

Défis de la démarche régionale

Bien qu'elle comporte des avantages précieux, la démarche régionale apporte son lot de défis. D'entrée de jeu, la structure de fonctionnement est plus complexe avec la présence d'un ou plusieurs comités au niveau régional ainsi que des comités locaux dans chacune des municipalités participantes. Cette structure amène une dynamique de travail qui peut être très riche, mais qui peut, par exemple, devenir lourde à porter si les rôles de chacun ne sont pas bien définis.

Ce processus d'élaboration ou de mise à jour de politique nécessitera des allers-retours et un bon maillage entre les municipalités et la MRC qui sera facilité par le travail du coordonnateur de la démarche. Il faut toutefois tenir compte du rythme de chacune des municipalités impliquées sans pour autant retarder l'avancement de la démarche régionale. Cet arrimage dans le temps est parfois une difficulté de taille à laquelle sont confrontées les démarches.

Finalement, la volonté politique et administrative des milieux doit également être au rendez-vous pour assurer le succès de la démarche, sans quoi cela devient rapidement un obstacle à la réalisation des travaux.

Meilleures pratiques

Bien que plusieurs pratiques soient à valoriser dans le cadre d'une démarche régionale, en voici deux qui retiennent l'attention. D'abord, il est judicieux d'inviter l'ensemble des municipalités du territoire à participer au comité régional et ce, même si certaines municipalités ont déjà réalisé individuellement les démarches ou encore si elles ont décidé de ne pas s'engager dans le processus. Comme le plan d'action régional couvrira l'ensemble des municipalités du territoire, il est bénéfique pour tous d'être partie prenante des réflexions et de la mise en place de solutions en plus de créer des liens de communication privilégiés. Par ailleurs, l'implication de la ville-centre de la MRC est importante étant donné que plusieurs familles ou aînés vont y chercher des services.

Ensuite, au-delà de l'élaboration ou la mise à jour des démarches, il importe d'accorder les ressources nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ces plans d'action. De plus en plus de MRC dédient une ressource à temps plein à ces mandats. Cette décision fait une différence majeure dans le déploiement des actions et dans l'intégration du penser et agir famille et aîné et dans l'importance accordée au dossier.

> *Un avantage indéniable de la démarche régionale est de permettre d'aborder collectivement des enjeux de taille que les municipalités ne peuvent pas toujours solutionner seules.*

Coordonnateur régionaux *MADA*

Dans le *Plan d'action 2018-2023 Un Québec pour tous les âges*[1], le Secrétariat des aînés prévoit la mise en place de personnes-ressources dans les MRC *MADA* qui auront pour mandat de structurer et coordonner la mise en œuvre des actions. Cette mesure devrait voir le jour au cours des prochains mois, restez à l'affût!

1 http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002204/.

Conclusion

Le travail régional, malgré sa complexité, permet d'aller plus loin dans l'implantation d'actions porteuses pouvant résoudre, une étape à la fois, les enjeux de taille qui concernent les familles et les aînés. Il permet d'unir les forces du milieu et d'agir à une échelle régionale. Identifiées comme gouvernements de proximité, c'est avec intérêt que nous suivrons le déploiement de la *Loi 122* conférant davantage de pouvoir et d'autonomie aux municipalités.

S'agira-t-il d'une occasion à saisir pour répondre collectivement encore mieux aux besoins des familles et des aînés?

LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE: AU SERVICE DU CITOYEN

Jocelyn Garneau, professionnel de recherche et étudiant au doctorat en développement régional UQTR/UQAR

La coopération intermunicipale (CI) est un outil de gouvernance méconnu. Elle présente pourtant de multiples avantages pour les municipalités, autant en termes d'économies d'échelle que de qualité des services rendus. Au final, c'est le citoyen qui bénéficie de l'utilisation de cet instrument. Par contre, il est vrai que ce type de coopération demande de changer méthodes de travail, vision de l'organisation municipale et nombres de mécanismes qui poussent les municipalités vers la compétition.

En bref: qu'est-ce que la CI?

La CI est une alliance entre au moins deux municipalités distinctes. Cette alliance vise des objectifs déterminés de façon consensuelle par les partenaires. Ces objectifs visent la plupart du temps l'amélioration de l'offre de services faites à la population des municipalités partenaires par rapport à l'une ou plusieurs des compétences et responsabilités qu'octroient aux municipalités le *Code municipal du Québec*, la *Loi sur les cités et les villes* et la *Loi sur les compétences municipales*. Il n'y a de limites aux objets inclus dans une entente de CI que le cadre balisé des compétences municipales.

Des exemples d'entente de CI

Une certaine forme de coopération intermunicipale existe depuis plus de quarante ans dans la province de Québec à travers l'action en aménagement du territoire que pilotent les MRC. Évidemment, cette forme d'action collective n'est pas un choix conscient des municipalités, mais elle a été imposée par la loi. Néanmoins, il s'agit bien d'une forme de CI. Dans le domaine de l'action collective volontaire, plusieurs milieux ruraux se sont dotés de régies ou de services collectifs en ce qui a trait au service des incendies. Le partage des équipements coûteux liés à la protection contre les incendies permettait des économies d'échelle importantes, en particulier pour les milieux de plus petite taille qui ont pu réinvestir l'argent ainsi dégagé dans d'autres services. Pour les municipalités de grande taille, la participation financière de partenaires a permis dans bien des cas d'amortir les dépenses en équipement plus rapidement, ou encore de se doter d'un niveau de service supérieur à celui qu'on aurait pu se permettre seul. Dans tous les cas, la coopération aura permis de respecter les normes gouvernementales en matière de protection contre le feu.

La CI appliquée à l'offre de loisir public

Dans le cas précis de l'offre municipale en loisir public, la situation se complique. Actuellement, il n'y a pas de normes à respecter quant au niveau de service dont devrait bénéficier le citoyen. Les représentants de chaque municipalité sont par conséquent responsables de juger du niveau adéquat de service en loisir que leur municipalité doit offrir. Cette situation complique grandement l'élaboration de partenariats intermunicipaux dans ce domaine, car souvent, les potentiels partenaires ne possèdent pas la même vision sur ce qui devrait être offert au citoyen. Au contraire, le domaine du service des incendies est normé et l'essentiel est d'atteindre le seuil dicté par ces normes et la vision va souvent en ce sens.

Pourtant, malgré cette réalité, des ententes de coopération intermunicipale ont émergé dans le domaine du loisir public. Les cas les plus visibles et connus sont certainement ceux des régies intermunicipales créées pour assurer la gestion d'arénas à portée régionale (p. ex. Régie de l'aréna Côte-de-Beaupré ou Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord) ou encore pour assurer la gestion de parcs régionaux (p. ex. Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert). Mais au-delà des régies, il existe cinq autres modèles répertoriés qui permettent de supporter certaines ententes de CI en loisir, comme démontré dans la figure 1.

L'**entente informelle** n'est pas officialisée par un protocole entre les partenaires. Elle est plutôt un accord passé comme un échange de service qui s'établit sur une base de confiance entre individus. Son côté intangible rend ce modèle très instable et il est difficile, en cas de problème, de prouver son existence. Pourtant, selon un sondage auprès d'un ensemble de travailleurs en loisir rural, il est fréquemment utilisé par les professionnels.

Le **contrat de service** engage d'habitude une municipalité à offrir un service pour un autre. Dans les cas rencontrés de

Figure 1. **Les modèles de coopération intermunicipale**

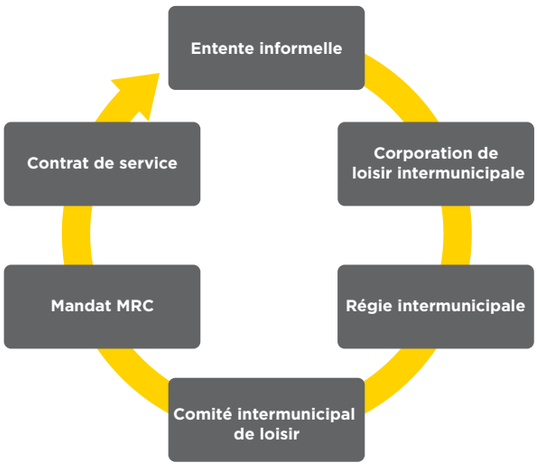

contrats de service en loisir, ce type d'entente est généralement conclu à court terme et sert à organiser l'accès aux infrastructures majeures de loisir d'une ville aux citoyens d'une autre.

L'entente de type **comité intermunicipal** est surtout mobilisée dans le cas où deux ou plusieurs municipalités veulent se doter de ressources communes, notamment une coordonnatrice travaillant aux loisirs de l'ensemble des municipalités.

La **corporation intermunicipale** ou la **coopérative** fonctionne de façon similaire au modèle de la régie, mais sous un mode organisationnel différent (la régie intermunicipale est définie par le *Code municipal* et la *Loi sur les cités et les villes* alors que les corporations ou les coopératives sont définies par la *Loi sur les compagnies*. La gestion et le mode d'opération de ces modèles diffèrent donc un peu. Finalement, certains territoires décident de confier une partie des compétences municipales en loisir **à la MRC**, comme par exemple, la gestion d'équipements supralocaux. Chaque modèle présente des particularités et est mieux adapté à certains types d'entente. Par conséquent, la CI est une solution flexible et chaque milieu peut trouver chaussure à son pied.

Il est crucial, voire nécessaire, de trouver de nouvelles alternatives pour continuer d'améliorer les services offerts aux citoyens. Coopérer entre municipalités est l'une de ces solutions.

Une solution « gagnants-gagnants »

Les municipalités du Québec doivent aujourd'hui composer avec un ensemble grandissant de compétences qui leur tombent dessus et un contexte intense de rationalisation économique. Il est crucial, voire nécessaire, de trouver de nouvelles alternatives pour continuer d'améliorer les services offerts aux citoyens. Coopérer entre municipalités est l'une de ces solutions. Aujourd'hui, le modèle financier lié à la taxation foncière n'est pas toujours favorable à la coopération et il crée de la compétition entre les municipalités. L'absence de coopération fait en sorte que chaque milieu prend des décisions qui affectent ses voisins sans les consulter.

La CI est un type d'interaction « gagnants-gagnants » entre les municipalités. Pourtant, elle est encore peu maîtrisée et utilisée. Si son efficience a été démontrée, elle reste difficile à mettre en place : elle demande de prendre le temps de rencontrer l'autre, de comprendre sa réalité, ses objectifs, sa vision, ses contraintes, et aussi de prendre le temps d'expliquer sa propre réalité. Ce n'est qu'en se donnant le temps de se rencontrer, de se parler et de se comprendre qu'on arrive véritablement à des ententes « gagnants-gagnants ». Pour parvenir à de telles ententes, un changement de culture organisationnelle devra s'opérer dans de nombreux milieux municipaux : ces temps-ci, on entend beaucoup de professionnels dire qu'ils sont trop occupés à « éteindre des feux » pour prendre le temps de faire du développement. Il faudra par conséquent revoir les priorités et prévoir du temps dans la tâche régulière des professionnels pour créer des liens et développer, en particulier, de nouvelles relations de travail entre homologues.

UNE CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ DES JEUNES FAMILLES ET DES NOUVEAUX TRAVAILLEURS
POUR BROME-MISSISQUOI

Alexandre Lamarre, Contenu et partenariats – Promotion et prévention en santé, CAMF

Avec la collaboration de :

Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur gestion du territoire et **Nathalie Grimard**, directrice adjointe gestion du territoire

Pour assurer son dynamisme économique et pour préserver ses services publics, ses écoles, ses CPE, ses services de santé et de loisir, la MRC Brome-Missisquoi a adopté une stratégie ambitieuse, audacieuse et agressive afin d'attirer d'ici 10 ans 10 000 nouveaux travailleurs et 6 000 jeunes familles.

L'idée a germée en 2017 alors que la MRC et divers acteurs de la région se concertaient pour la réalisation d'une planification stratégique 2017-2032 et d'un plan d'action quinquennal. L'un des 12 chantiers prioritaires identifiés vise à attirer de nouvelles populations.

En mars 2018, la MRC a rallié plus d'une centaine de gestionnaires d'entreprises, d'élus municipaux et d'intervenants socio-économiques de Brome-Missisquoi pour discuter des défis reliés à la main-d'œuvre, à l'enjeu du vieillissement de la population et aux solutions à apporter. Comment attirer de nouveaux travailleurs, de jeunes familles et des personnes immigrantes ? Comment se distinguer ? Que recherchent les jeunes lorsqu'ils choisissent une région ?

Conscients de l'ensemble des enjeux, les maires du conseil de la MRC Brome-Missisquoi veulent mobiliser les partenaires des communautés pour balancer la pyramide d'âge de la région afin d'assurer la continuité de certains services, notamment les écoles, et augmenter le pourcentage de la population active pour répondre aux besoins de main-d'œuvre présents et futurs. C'est ainsi que la stratégie d'attraction a été lancée officiellement le 21 mars 2019.

La stratégie d'attractivité

La première phase de trois ans, dotée d'un budget d'un million de dollars, inclut une stratégie de marketing territorial fort originale : des mesures de visibilité et de mobilisation dans les médias sociaux et sur le terrain ainsi que la mise en place de moyens pour accueillir dans ses communautés et ses entreprises des jeunes familles et des travailleurs en quête d'un meilleur milieu de vie.

« Le conseil des maires de la MRC s'inquiète depuis un certain temps des difficultés de plus en plus grandes de nos entreprises à recruter de la main-d'œuvre. Nous avons

consulté les entreprises, les municipalités, les organismes, les jeunes et les ministères pour élaborer une stratégie. Nous avons travaillé avec des experts dans le domaine et nous en sommes venus à une conclusion : il est nécessaire de prendre des mesures pour attirer de nouvelles jeunes familles et des travailleurs ; il faut se démarquer par rapport aux autres régions du Québec et il faut agir vite », a déclaré la préfète de la MRC, Madame Sylvie Dionne-Raymond, mairesse de East-Farnham.

La région de Brome-Missisquoi a une structure démographique où l'augmentation du nombre des personnes plus âgées et la diminution de la population des plus jeunes sont supérieures à la moyenne du Québec. En effet, depuis 2001, le nombre de personnes de 50 ans et plus dans Brome-Missisquoi a augmenté de 48 % et celui des moins de 50 ans a diminué de 12 %, de sorte que l'Institut de la statistique du Québec prévoit que le nombre de personnes en âge de travailler diminuera de 6 % dans Brome-Missisquoi d'ici à 2031.

L'implication de tous

« La stratégie d'attractivité implique la collaboration de nos entreprises comme partenaires, nos citoyens comme

ambassadeurs, nos municipalités et, bien sûr, de nos jeunes », selon la présidente du CLD, Madame Sylvie Beauregard, mairesse de Cowansville. Plusieurs actions seront lancées dans les prochains mois pour illustrer la créativité des jeunes, le dynamisme des entreprises et les avantages de vivre et de travailler dans Brome-Missisquoi. Près de 80 % du budget de la stratégie provient de contributions de différents ministères et d'entreprises.

Les nouveaux arrivants seront bien accueillis par la mise en place d'un service d'accueil régional incluant un suivi personnalisé et des comités locaux. Les municipalités travailleront ensemble afin de poursuivre le développement de milieux de vie diversifiés, dynamiques et attractifs. Pour attirer les jeunes familles, la MRC et les partenaires misent sur le charme, l'unicité, le caractère authentique et le mode de vie de Brome-Missisquoi. La qualité de vie dans les différentes municipalités du territoire se caractérise par les emplois offerts, l'accès à la nature et la présence de services recherchés par les familles : activités de loisir, services de garde éducatifs à la petite enfance, écoles, services de santé et commerces de proximité.

Les entreprises collaboreront pour bien répondre aux besoins de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Le but est d'être proactif et de devenir des employeurs de choix, peu importe leur secteur d'activité. Les organismes faciliteront l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans les communautés et assisteront les municipalités dans le maintien des services à la population.

Enfin, les citoyens sont invités à devenir des ambassadeurs de la région en participant activement à la campagne d'attractivité. Par ailleurs, les municipalités soutiendront l'émergence de projets citoyens visant à améliorer leur milieu de vie.

« La région de Brome-Missisquoi a une structure démographique où l'augmentation du nombre des personnes plus âgées et la diminution de la population des plus jeunes sont supérieures à la moyenne du Québec.

Pour en savoir plus

- **Web série**. Laisse-toi inspirer par la websérie *#FaisLeMove*, en découvrant la région Brome-Missisquoi à travers des gens passionnés, fiers et audacieux pour, qu'à ton tour, tu fasses le *move* !

MRC BROME-MISSISQUOI.CA

Les membres du CJA lors de l'activité organisée par la TRECQ à Drummondville dans le cadre des *Journées de la persévérance scolaire* en présence de Laurent Duvernay-Tardif, footballeur professionnel et porte-parole national de ces journées

PAR LES JEUNES
ET POUR LES JEUNES

François Gardner, agent de développement des communautés, département du développement des communautés, MRC d'Arthabaska

Geneviève Demers, agente de développement des communautés, département du développement des communautés, MRC d'Arthabaska

La MRC d'Arthabaska a créé, en septembre 2018, un premier Conseil jeunesse (CJA) composé de jeunes âgés entre 13 et 18 ans provenant de municipalités différentes de son territoire. Cette action correspondant à l'une des intentions exprimées par cette MRC lorsqu'elle est devenue la toute première *MRC amie des enfants (MAE)* en novembre 2017.

Comprenant 22 municipalités, dont 15 de moins de 1 500 personnes, la MRC d'Arthabaska représente plus de 16 000 citoyens de moins de 18 ans. À partir du constat que peu d'élus, âgés entre 18 et 30 ans, représentent ces jeunes, la MRC d'Arthabaska s'est donné comme objectif de former des futurs citoyens responsables et engagés dans leur milieu respectif. L'intervention d'une jeune fille, lors de la remise des *Prix jeunesse* décernés par la MRC en juin 2017, est à l'origine de la naissance de ce conseil jeunesse. Elle exprimait alors le souhait que les jeunes puissent intervenir auprès des élus municipaux sur des enjeux qui leurs sont propres.

Lors du lancement officiel du conseil jeunesse, le préfet de la MRC et maire de la municipalité de Saint-Albert, M. Alain St-Pierre, a manifesté sa grande fierté d'assister à la naissance de ce projet : « Je félicite et applaudis haut et fort l'implication publique de ces jeunes. C'est réellement merveilleux de voir cette jeunesse active au travail afin de réfléchir sur des idées d'actions qui permettront d'inspirer et d'améliorer leur milieu de vie ».

Le CJA est soutenu par M. Simon Boucher, maire de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton et élu responsable des questions jeunesse, ainsi que par la participation des deux agents de développement des communautés de cette MRC. M. Boucher agit d'ailleurs comme président du conseil. « Allumés et pleins d'idées novatrices, les membres du conseil ont démontré rapidement leur volonté de contribuer aux réflexions des élus ayant des retombées auprès de la jeunesse », souligne celui-ci.

Des jeunes motivés

Un appel de candidatures a été lancé en septembre 2018 avec la collaboration du monde scolaire et des acteurs jeunesse

actifs sur le territoire de la MRC. Par la suite, chacun des conseils municipaux, où l'on retrouvait une ou plusieurs candidatures, a convenu, par résolution, de reconnaître un jeune comme représentant de la municipalité. Une fois formé, le CJA et ses 12 membres ont reçu le mandat de réfléchir et de soumettre au Conseil de la MRC et ses 22 maires des propositions d'actions municipales en lien avec deux axes d'intervention qui rejoignent les jeunes du territoire.

La persévérance scolaire et l'environnement

Le premier enjeu, déterminé par les maires, a été celui de la persévérance scolaire. Le second a représenté le choix des jeunes. Ils ont opté pour l'environnement. Les rencontres du CJA se déroulent comme une séance du conseil municipal. Les jeunes apprennent à respecter les règles qui favorisent le bon fonctionnement d'une séance de travail, telles que l'adoption d'un ordre du jour, la demande du droit de parole, le dépôt et l'adoption de résolutions, etc. Le conseil a réfléchi sur les enjeux retenus et a déposé ses recommandations le 22 mai 2018. D'ailleurs, en cours de route, les membres ont élu mesdames Loryanne Tourigny de Sainte-Séraphine et Kelly-Ann Thibault de Daveluyville aux postes de préfète et préfète suppléante.

© Véronique St-Amand

Au cours de leur année de mandat, ils ont été appuyés par la participation d'intervenants extérieurs, tels que des représentants de la Table régionale en éducation du Centre-du-Québec (TRECQ) et de l'organisme *Environnement jeunesse*. Une sortie éducative a également fait partie du calendrier de ce premier CJA alors que les membres ont participé à l'activité organisée par la TRECQ à Drummondville dans le cadre des *Journées de la persévérance scolaire* en présence de Laurent Duvernay-Tardif, footballeur professionnel et porte-parole national de ces journées. Les membres du conseil ont également échangé avec un citoyen engagé qui, à l'âge de 22 ans, était élu maire de sa municipalité.

Pour favoriser le déplacement des membres du conseil, les rencontres ont eu lieu après la journée scolaire entre 17 h et 20 h. Pour y arriver, la MRC a offert aux jeunes un service de transport collectif à partir de leur institution scolaire. Un cadre de référence comprenant les règles de fonctionnement du CJA a été rédigé par la MRC avant le début du projet.

Pour représenter la jeunesse d'aujourd'hui et préparer demain

« Le CJA est pour moi une occasion merveilleuse de changer les choses. En plus d'apprendre davantage sur le monde municipal, le conseil m'a permis de m'exprimer librement. Pour une rare fois, je sais que mes paroles ont été entendues ». C'est ainsi que Taomie Pépin de Notre-Dame-de-Ham résume sa participation à ce groupe de travail.

> *« Le CJA est pour moi une occasion merveilleuse de changer les choses. En plus d'apprendre davantage sur le monde municipal, le conseil m'a permis de m'exprimer librement. Pour une rare fois, je sais que mes paroles ont été entendues.*
>
> *– Taomie Pépin, membre du conseil jeunesse*

Considérant que cette expérience de réflexion en groupe représente une opportunité incroyable, cette jeune femme soulève la confiance qu'elle s'est bâtie au cours des derniers mois en participant aux échanges avec les autres membres du conseil.

Pour sa part, Jeffrey Michaud, jeune citoyen de Kingsey Falls, souligne que sa participation au CJA de la MRC d'Arthabaska l'incite à s'impliquer dans sa municipalité. « Être membre du conseil a contribué à améliorer mes capacités telles que pouvoir parler sans pression et bien gérer mes réactions face aux autres commentaires. Une grande solidarité entre tous les membres s'est créée et aujourd'hui nous sommes conscients qu'au niveau municipal ou à tout autre niveau, nous les jeunes pouvons contribuer à améliorer notre communauté », de conclure Jeffrey.

Le mandat du CJA est annuel et un membre peut demeurer sur le conseil une deuxième année, le tout conditionnel à ce qu'il continue de fréquenter une école secondaire. Le succès obtenu invite maintenant la MRC à répéter ce projet pour plusieurs années à venir.

MRC d'Arthabaska

1001 MESURES
POUR MIEUX SE CONCERTER!

Gabriel Dagenais est chargé de projet à la MRC des Pays-d'en-Haut. Il soutient les consultations dans les 10 municipalités locales de la MRC des Pays-d'en-haut. Récemment, la MRC a encouragé les municipalités non-membres de son territoire à devenir membre du CAMF pour favoriser leur accès à La banque des 1001 mesures. *Si bien que la MRC a défrayé leurs coûts d'adhésion. Dans cet entretien, M. Dagenais témoigne de son expérience avec l'outil dont les avantages pour les municipalités et les MRC sont encore méconnus.*

Comment avez-vous pris connaissance de *La banque des 1001 mesures*?

G. D. Je n'en suis pas à mes premiers pas avec le CAMF et ses outils. Comme employé ou consultant par le passé, j'ai réalisé les consultations et la rédaction de douze politiques familiales municipales (PFM) incluant celle en cours de réalisation à la MRC des Pays-d'en-Haut. À cela, s'ajoute les treize démarches Municipalité amie des aînés (MADA) *dont j'ai eu la charge. J'ai été en contact pour la toute première fois avec* La banque des 1001 mesures *lors de la réalisation d'un mandat pour la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk. À la lumière de mon expérience, j'ai choisi d'opter pour* La banque des 1001 mesures *lors de mes consultations en comité.*

Comment décrivez-vous *La banque des 1001 mesures* et votre expérience avec cet outil?

La banque des 1001 mesures, *c'est une combinaison de deux tâches informatiques que les gens réalisent au quotidien : une recherche par mots-clés dans un moteur de recherche (p. ex.* Google*) et une action comme* liker *(p. ex.* Facebook*). La grande différence, c'est qu'on effectue cette recherche dans la base de données du CAMF, qui rassemble toutes les mesures déjà adoptées dans les PFM et les* MADA, *et ce, partout au Québec. La recherche est donc à la fois spécifique à notre besoin et ancrée dans la réalité municipale québécoise. Il est possible via les 1001 mesures de dresser en groupe une liste de « favoris » et de l'exporter avec une simplicité désarmante.*

En quoi cet outil facilite l'identification des mesures applicables à votre milieu et la mise en commun de vos idées?

Je l'utilise en comité de citoyen.ne.s. Elle sert à atteindre plusieurs buts. D'abord, après plusieurs mois passés en comités thématiques à réfléchir aux problématiques locales, ça nous permet de changer de registre et d'orienter notre réflexion sur les actions à mettre en place. Puis, les 1001 mesures servent à ne pas « réinventer la roue ». À partir d'une liste d'exemples concrets, il suffit d'adapter les initiatives proposées par La banque des 1001 mesures *aux besoins de chaque communauté selon les enjeux locaux identifiés : habitation, isolement social, transport en milieu rural, etc.*

Vous utilisez cet outil lors de vos rencontres de concertation. Comment s'inscrit-il dans une démarche concertée et, à votre avis, améliore-t-il la cohésion du groupe?

Après que les membres du comité local aient préparé une liste commune de « favoris » concernant les enjeux qu'ils jugent prioritaires, nous discutons ensemble de la combinaison des différentes mesures et des adaptations nécessaires pour en faire un tout, à la fois cohérent et pertinent, qui répondra aux besoins réels de la communauté.

Quels seraient vos arguments pour convaincre davantage de municipalités et de MRC d'utiliser cet outil?

La banque des 1001 mesures *permet de mobiliser la réflexion vers l'action. Elle démontre l'éventail des possibilités qui sont à notre portée. Il n'en tient qu'à nous de l'explorer!*

Mobilisation, réflexion, action!

Saviez-vous que l'accès complet à *La banque des 1001 mesures* est exclusif aux membres du CAMF?

Plus de 3 000 mesures y sont répertoriées.

Devenez membre du **CAMF!**

En devenant membre du CAMF, vous vous joignez à une organisation qui a le souci de représenter et d'appuyer ses membres auprès des principaux acteurs du *Penser et agir famille/aîné* du Québec.

Visitez le *www.camf.ca/membres* pour avoir plus d'information sur les cotisations annuelles.

MOT DE LA DIRECTION

Isabelle Lizée,
directrice générale, CAMF

UNE OPÉRATION SONDAGE RÉUSSIE!

Au cœur d'une démarche de positionnement stratégique et de renouvellement de son offre de services, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) menait l'automne dernier, auprès de centaines d'acteurs municipaux, un vaste sondage portant sur les défis et les enjeux auxquels ils font face.

En amont de la démarche, nous avions formulé des hypothèses et, avec curiosité et humilité, émis quelques idées. Dans le but de vous entendre pour mieux saisir la réalité des municipalités et des MRC, nous avons formulé 30 questions auxquelles ont répondu élus et non-élus provenant de tous les types de milieux: urbains, semi-urbains et ruraux.

Valider nos hypothèses

À l'issue de cet exercice, nous avons réfléchi, discuté, échangé, construit et confronté nos visions pour ébaucher mille et une recettes pour dessiner le changement.

Alors que **79 % des répondants du sondage estiment que la reconnaissance des municipalités comme gouvernements de proximité a et aura des répercussions «très» et «assez» importantes sur les services offerts**, nous sommes plus que jamais convaincus du rôle essentiel joué par le CAMF auprès des municipalités et des MRC.

Dans ce numéro et celui de l'automne 2019, vous découvrirez les données phares du sondage auquel vous avez été nombreux à participer. Sachez que la qualité de votre contribution à ce sondage nous a permis de doter le CAMF d'une offre de services renouvelée en réponse à vos préoccupations et à vos besoins en accompagnement.

Un avant-goût de ce vers quoi nous allons vous est présenté dans ce dossier spécial sur les faits saillants du sondage.

Le CAMF: ancré dans l'avenir

Ce nouvel élan permettra au CAMF d'être l'interlocuteur privilégié des municipalités et des MRC pour accroître leur capacité d'agir dans le développement de communautés durables sur les plans social et humain, et dans la mise en œuvre de solutions collectives.

Dès l'automne 2019, vous serez aux premières loges pour découvrir les nouveautés qui découlent du virage qu'entreprend le CAMF.

EN BREF

→ **LE CITOYEN DEMEURE LA PRIORITÉ N° 1 DES ACTEURS MUNICIPAUX.**

- Les municipalités souhaitent être **ACCOMPAGNÉES**, **FORMÉES** et **INFORMÉES** dans cinq domaines:
  - Mise en œuvre d'actions concrètes
  - Élaboration de plans et d'analyses de la cohérence dans une approche intégrée
  - Études et analyses sur les sujets touchant la famille*
  - Participation publique et implication citoyenne
  - Mobilisation et partenariats

* Dans une vision inclusive qui joint tous les membres de la famille de 0 à 100 ans.

- Pour accroître la capacité d'agir de la municipalité et de la MRC, les répondants ont jugé ces moyens comme les plus intéressants:
  - L'accès à des outils ou à de la documentation
  - La formation aux élus
  - La formation aux employés municipaux
  - L'accès à des banques d'initiatives inspirantes

- La nécessité de penser des solutions adaptées aux types de milieux.
  - Des différences marquées sont observées entre les municipalités provenant de milieux urbains, semi-urbains et ruraux. Des stratégies adaptées devront être proposées.

- Le CAMF jouit d'une excellente crédibilité pour conseiller les municipalités et les MRC en matière de familles et d'aînés. D'autres champs d'intérêt sont dans la boucle de ces expertises reconnues:
  - Intergénérationnel
  - Activités physiques et de loisir
  - Vie communautaire
  - Participation citoyenne
  - Conciliation famille-travail-études

Merci à la Boîte de comm. qui a mené le sondage sur l'action municipale, en plus de réaliser le rapport synthèse et les faits saillants qui en découlent.

PENSER LE CHANGEMENT

Faits saillants des résultats du sondage sur l'action municipale

DÉMARCHE

SONDER LES ACTEURS MUNICIPA UX SUR LEURS BESOINS ET LES PRINCIPAUX ENJEUX AUXQUELS ILS FONT FACE.

677 RÉPONDANTS

- Élus (maires, mairesses et conseillers municipaux)
- Non-élus (employés municipaux et chargés de projet)
- Municipalités et MRC
- Milieux urbains, semi-urbains et ruraux

OBJECTIFS

- Identifier les priorités des acteurs municipaux
- Évaluer les besoins en matière d'information, de consultation et de participation citoyenne
- Mesurer l'intérêt pour différents services d'accompagnement
- Évaluer la crédibilité perçue du CAMF

FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

PORTRAIT DES POLITIQUES ET DES ACCRÉDITATIONS MUNICIPALES ADOPTÉES

- **83 %** MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)
- **76 %** POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM)
- **31 %** POLITIQUE CULTURELLE
- **28 %** POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN
- **21 %** POLITIQUE DE SAINES HABITUDES DE VIE
- **19 %** PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL
- **18 %** POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- **16 %** MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS (MAE)
- **12 %** POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
- **11 %** POLITIQUE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE
- **8 %** POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
- **5 %** POLITIQUE EN PARTICIPATION PUBLIQUE
- **3 %** POLITIQUE DE L'HABITATION
- **13 %** AUTRES

PRIORITÉS ET BESOINS DES ACTEURS MUNICIPAUX

Les acteurs municipaux ont évalué l'importance de leur capacité d'agir et de leur besoin d'être soutenus et accompagnés en matière d'information, de consultation et de participation citoyenne.

SONDÉS SUR **21 AXES** CONCERNANT LES **GROUPES DE POPULATION** ET LES **THÉMATIQUES** LIÉES AUX **DOMAINES D'INTERVENTION MUNICIPALE**.

1 MIEUX AGIR

Les acteurs municipaux accordent une importance variable à leur capacité d'agir envers différentes populations ou thématiques.

- **67 %** FAMILLES
- **64 %** AÎNÉS
- **57 %** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
- **55 %** ADOLESCENTS (13-17 ANS)
- **54 %** SÉCURITÉ
- **53 %** PARTICIPATION CITOYENNE
- **49 %** VIE COMMUNAUTAIRE
- **48 %** BÉNÉVOLAT
- **48 %** ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LOISIR
- ENFANTS (6-12 ANS)
- **46 %** TOUT-PETITS (0-5 ANS)
- **42 %** MOBILITÉ ET TRANSPORT
- ESPACE PUBLIC (INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR)
- **39 %** ENVIRONNEMENT
- **37 %** HABITATION
- RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- **32 %** INTERGÉNÉRATIONNEL
- **30 %** ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
- **26 %** ALIMENTATION
- **19 %** CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES
- IMMIGRATION

% DES RÉPONSES « TRÈS IMPORTANT »

2 BESOIN EN SERVICES-CONSEILS STRATÉGIQUES

88 %* des municipalités et des MRC jugent prioritaire leur besoin d'être conseillées pour agir efficacement sur les enjeux sociaux.

APPROCHE CENTRÉE SUR LE CITOYEN ET SA PARTICIPATION À LA VIE MUNICIPALE

- **92 %** Les familles
- **91 %** Les aînés
- **88 %** Les adolescents (13-17 ans)
- **86 %** Les enfants (6 à 12 ans)
- **84 %** Les tout-petits (0 à 5 ans)

DU TOUT-PETIT À L'AÎNÉ

RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS ET ÉVOLUTIFS DES CITOYENS

UNE EXPERTISE RECONNUE — **73 %** des répondants considèrent le CAMF crédible pour les conseiller.

LE CAMF PILOTE LE CHANGEMENT

- Vers un nouveau modèle d'accompagnement des municipalités et des communautés
- Pour des environnements municipaux où les services de proximité sont :
  - **adaptés aux besoins des citoyens de tous âges**
  - **inclusifs, durables, équitables et sains pour tous**
  - **planifiés et intégrés de manière transversale aux politiques et aux accréditations municipales**

NOTRE BUT

Décloisonner les prises de décisions et soutenir l'implantation de projets favorables au citoyen, du tout-petit à l'aîné, dans une approche englobante et collective.

NOTRE VISION

Des municipalités mieux outillées pour travailler sur divers enjeux sociaux nonobstant le processus de planification privilégié.

8 RÉPONDANTS SUR 10*

ont besoin de soutien et d'accompagnement selon différentes thématiques de l'action municipale, mais ce besoin est secondaire à celui d'être soutenu selon l'approche citoyenne.

DOMAINES D'INTERVENTION MUNICIPALE

- **83 %** • La vie communautaire • L'activité physique et le loisir
- **82 %** • Le développement économique et l'emploi
- **80 %** • La sécurité • Le bénévolat

* Ayant répondu « **très important** » et « **assez important** » à la question portant sur l'importance d'obtenir du soutien sur les enjeux qui touchent les populations et les thématiques suivantes.

APERÇU

NOUVELLE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX MUNICIPALITÉS ET AUX MRC

- Municipalité inclusive : accessibilité universelle et inclusion des enfants à besoins particuliers et leur famille.
- Les adolescents et la participation citoyenne.
- Lancement d'un programme de consultations citoyennes.
- Offre de services-conseils pour l'analyse de la cohérence des politiques municipales.
- Laboratoires d'accompagnement.
- Études et analyses sur les sujets touchant les familles.
- Événements thématiques et activités régionales.
- Production de contenus et nouvelles avenues de formation en urbanisme.
- Une offre de services aux membres bonifiée.

SURVEILLEZ LES NOUVELLES OFFRES DE SERVICES LANCÉES À L'AUTOMNE 2019.

Source : Rapport d'analyse du sondage sur l'action municipale réalisé à l'automne 2018 par la Boîte de comm. Stratégie et production.

Nathalie Simard,
chargée de projet – famille et enfants à besoins particuliers, CAMF

UN AN POUR CONVENIR ENSEMBLE
DES MEILLEURS MOYENS D'AGIR POUR LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a obtenu un financement d'un an (phase *Dialogue*) de la Fondation Lucie et André Chagnon lui permettant de définir avec les municipalités et différents acteurs, **quatre projets permettant aux municipalités d'augmenter leur capacité d'agir pour les enfants à besoins particuliers** et leurs familles.

L'origine du projet

Au cours des dernières années, la Fondation Lucie et André Chagnon a amorcé une réflexion pour définir les enjeux et les opportunités à soutenir. Rapidement, la cause des enfants à besoins particuliers s'est imposée. Ainsi, pour les éclairer à ce sujet, un comité consultatif a été mis en place dans le but d'identifier des éléments de positionnement en regard de ce groupe d'enfants.

Les consultations de ce comité ont permis de faire émerger des avenues porteuses transversales pour améliorer les conditions de vie des enfants et des jeunes à besoins particuliers et de leurs familles. De nombreux acteurs sont interpellés par ces avenues. C'est d'ailleurs en prenant connaissance des actions réalisées auprès de cette clientèle par la Ville de Varennes que la Fondation a constaté l'importance du rôle des municipalités.

C'est dans cette optique que le CAMF a été identifié comme le meilleur porteur de dossier pour développer et mettre en œuvre des projets regroupant les acteurs municipaux autour des enjeux vécus par les enfants à besoins particuliers et leurs familles.

Définitions retenues par la Fondation Lucie et André Chagnon

Enfants à besoins particuliers
Diversité des enfants qui ont des besoins de soutien pendant leur parcours éducatif en raison de difficultés et de retards liés à leur développement global.

Parcours éducatif
Cheminement de l'enfant dans l'ensemble des environnements qui contribuent à son éducation (famille, centre de la petite enfance, école, communauté, etc.) de la grossesse de sa mère, jusqu'à ses 20 ans.

La mise en contexte

Selon les données de la Fondation, les enfants à besoins particuliers représentent près de **192 000 enfants** identifiés uniquement dans le réseau scolaire, dont 38 000[1] d'entre eux sont handicapés. C'est donc 20 % des enfants et des jeunes qui fréquentent l'école. Ce chiffre ne tient pas compte des enfants non identifiés dans le système, notamment ceux d'âge préscolaire.

Dans les faits, il est difficile d'évaluer le nombre d'enfants vivant des difficultés diverses dans leur parcours éducatif. Les données sur la médication prescrite pour les enfants traités pour un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/TDAH) laissent présumer que ce nombre est en croissance. En effet, des articles récents soulignent que ce nombre est passé de 32 000 à 38 000 jeunes de moins de 18 ans entre 2012 et 2016.

Ce qui est évident, ce sont les nombreux défis vécus par ces enfants et leurs familles. Outre les milieux scolaire et de la santé, les municipalités ont un rôle à jouer auprès de ces familles. Plusieurs agissent déjà en ce sens, entre autres par des aménagements, des infrastructures et des services inclusifs tels que :

- des modules de jeux à accès universel ;
- une piscine municipale respectant les principes de design universel ;
- un site d'événements accessible pour tous ;
- l'intégration des enfants à besoins particuliers aux camps de jour ;
- l'embauche de jeunes à besoins particuliers dans des emplois municipaux ;
- des activités soulignant la *Journée internationale des personnes handicapées*.

Le chantier pour la prochaine année

C'est dans cette optique que le CAMF a déposé quatre projets auprès de la Fondation. Ceux-ci ont été acceptés dans une phase *Dialogue* d'une durée d'un an débutant le 1er mai 2019. Cette phase permettra d'établir des contacts avec les divers partenaires (municipaux, associatifs, communautaires, gouvernementaux, institutionnels, etc.) et de convenir du besoin d'agir afin de planifier, rédiger et déposer des projets répondant aux besoins reconnus qui pourraient être financés sur un horizon de cinq à dix ans.

Ainsi, l'objectif est d'explorer les besoins des municipalités de toutes tailles dans le but d'accroître leur capacité d'agir envers les enfants à besoins particuliers et leurs familles, sur quatre volets :

1. des milieux de vie et du loisir inclusifs ;
2. des camps de jour inclusifs ;
3. l'employabilité des jeunes ;
4. la sensibilisation permettant de lutter contre les préjugés et l'avancement de la cause des enfants à besoins particuliers.

Pour ce faire, le CAMF travaillera avec des acteurs municipaux et des acteurs de différents domaines, soit en s'intégrant à des structures existantes ou en créant des comités de travail pour chacun des quatre volets. Ce que le CAMF souhaite particulièrement est d'œuvrer en complémentarité avec les actions et les acteurs déjà en place.

Le CAMF disposera également de ressources durant cette année, pour :

- établir des contacts auprès des différents acteurs ;
- faire des portraits sommaires de situation concernant le lien entre les enfants à besoins particuliers et les municipalités dans les quatre volets ;
- identifier les pratiques inspirantes au Québec et à l'international.

« C'est dans cette optique que le CAMF a été identifié comme le meilleur porteur de dossier pour développer et mettre en œuvre des projets regroupant les acteurs municipaux autour des enjeux vécus par les enfants à besoins particuliers et leurs familles.

À cet effet, le CAMF a déjà amorcé un partenariat privilégié avec le Réseau des municipalités accessibles. Le CAMF assumera pour la prochaine année la coordination auprès de ce regroupement de responsables des plans d'action en accessibilité universelle des municipalités de 15 000 habitants et plus.

Deux projets sont également en négociations avec la Ville de Victoriaville. Le premier vise à produire et commercialiser une application permettant d'évaluer les besoins et le niveau de soutien et d'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers et voulant intégrer un camp de jour municipal, développée par Victoriaville. L'Association québécoise de loisir pour personnes handicapées fait également partie de ce partenariat.

Le second projet concerne l'expérimentation d'un programme estival municipal visant à développer l'employabilité des jeunes de 16 à 21 ans ayant des besoins particuliers en leur permettant d'acquérir des compétences à l'emploi et de réaliser des stages dans différents milieux de travail.

Appel aux municipalités intéressées

Nous savons que les municipalités sont sollicitées par plusieurs acteurs, sur de nombreux enjeux sociétaux. De plus, la situation actuelle démontre que l'enjeu des enfants à besoins particuliers n'est pas simple dans le contexte municipal, notamment dans le cadre des camps de jour.

Toutefois, nous croyons fermement que ces projets constituent une excellente occasion pour permettre aux municipalités d'accroître leur capacité d'agir dans le développement de communautés favorables aux enfants à besoins particuliers et leurs familles.

***Ainsi, nous invitons les municipalités intéressées à participer à cette phase* Dialogue *afin de définir des projets porteurs à communiquer avec Nathalie Simard par téléphone au 450 466-9777, poste 224 ou par courriel au* nsimard@camf.ca.**

1 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016), *Statistiques de l'éducation, éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, édition 2015.*

ACCRÉDITATION

Pincourt

Année d'accréditation • 2019
Situation géographique • Montérégie
Nombre d'habitants • 14 305
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 3 920

INTENTIONS > De 2019 à 2022, la Ville de Pincourt s'est engagée à :

1. consulter les enfants dans le cadre de la prochaine consultation visant à doter la Ville d'un plan d'action en participation citoyenne ;
2. augmenter l'offre en loisir pour cette clientèle (p. ex. cours scientifiques, gym libre, etc.) ;
3. faire une zone « enfant » dans les événements de la Ville qui ne sont pas à caractère familial (p. ex. Festival interculturel).

ACCRÉDITATION

Rosemère

Année d'accréditation • 2019
Situation géographique • Laurentides
Nombre d'habitants • 14 337
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 3 375

INTENTIONS > De 2019 à 2022, la Ville de Rosemère s'est engagée à :

1. aller chercher de façon plus efficace l'opinion des jeunes et la participation démocratique de la ville tout en s'impliquant dans des activités ciblées ;
2. aménager des lieux précis pour les jeunes ;
3. sensibiliser les organismes communautaires à la clientèle jeunesse pour le développement de leurs activités.

RÉACCRÉDITATION

Saint-André-Avellin

Années d'accréditation • 2014 / 2019
Situation géographique • Outaouais
Nombre d'habitants • 3 749
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 635

INTENTIONS > De 2019 à 2022, la Ville de Saint-André-Avellin s'est engagée à :

1. mettre sur pied un Comité Jeunesse ;
2. rendre la zone scolaire et le secteur urbain plus sécuritaire en a) sensibilisant les parents et les automobilistes ; b) en uniformisant la vitesse à 40 km/h dans le secteur urbain et 30 km/h dans le secteur scolaire ; et, finalement, c) en conscientisant les enfants aux règles de sécurité à pied et à vélo.

Les services de garde éducatifs à la petite enfance :

- contribuent à attirer et à retenir les jeunes familles dans la municipalité, car ils sont considérés comme un service essentiel ;
- permettent aux familles de développer un sentiment d'appartenance envers leur communauté ;
- augmentent l'activité économique de la municipalité en créant des emplois et en favorisant le retour au travail des parents ;
- peuvent générer des achats locaux (ex. : alimentation, matériel, services).

+ WEB Pour des idées concrètes pour agir, téléchargez la brochure : **tout-petits.org/qualite**

OBSERVATOIRE des tout-petits

Fondation Lucie et André Chagnon

UN PARCOURS DIFFICILE
POUR CERTAINES FAMILLES EN CONTEXTE DE DÉFAVORISATION

Menahan Delorme O'Bomsawin, coordonnatrice à la vie associative et événementiel, CAMF

On retrouve un excellent article[1] sur les enjeux vécus sur le parcours des familles en contexte de défavorisation sur la plateforme *Agir tôt*. On y aborde entre autres les différents types de barrières auxquelles font face plusieurs familles vivant dans ce contexte lorsqu'elles cherchent à répondre à leurs besoins et ultimement à améliorer leur qualité de vie. Multifactorielle, la défavorisation touche divers aspects incluant la dimension sociale et économique ainsi que l'éducation.

Six principales barrières sur le parcours de vie des parents :

1. individuelles et personnelles ;
2. sociales ;
3. physiques ;
4. organisationnelles ;
5. systémiques ;
6. économiques.

De plus, on y présente les sources des obstacles vécus afin de réfléchir aux stratégies à développer pour contrer le phénomène. Pour développer une offre de service adaptée, il importe que les municipalités soient à l'écoute des besoins des familles afin de contribuer, à travers leurs champs de compétence, à diminuer, voire éliminer certaines de ces barrières existantes.

Comment les municipalités peuvent-elles agir pour soutenir les familles malgré ces barrières ?

Certaines barrières relèvent des individus eux-mêmes et trouvent leur source chez le parent. Toutefois, les municipalités peuvent jouer un rôle sur certains enjeux vécus, entre autres ceux reliés aux barrières physiques, organisationnelles et économiques.

À titre d'exemple, les barrières physiques peuvent être des entraves liées à la mobilité. Proposer une offre de transport en commun accessible contribue à favoriser non seulement les déplacements des familles n'ayant pas de voiture, mais aussi à diminuer l'isolement social chez les familles.

Du côté des barrières organisationnelles, il peut s'agir d'un manque de cohérence dans l'offre de service aux familles sur le territoire. Pour contribuer à diminuer ce type de barrière, la municipalité peut agir afin de faciliter la circulation de l'information entre les différents services et organismes de son territoire.

Enfin, pour ce qui est des barrières économiques, il s'agit, notamment, de la capacité des organisations à offrir des services de qualité et gratuits à l'intention des familles. Pour cet enjeu, la municipalité peut s'assurer d'offrir des services de transport en commun à faible coût ou favoriser l'implantation de logements à loyer modique sur son territoire.

L'importance du récit d'expérience

De nombreuses informations et données sont disponibles pour bien connaître les environnements dans lesquels vivent les familles et les barrières auxquelles elles font face. Toutefois, dans l'article, M. Jean-Pierre Gagnier, psychologue clinicien et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, explique l'importance de s'approcher de l'expérience réelle vécue par les familles afin d'avoir accès à un portrait complet de la situation. Le récit d'expérience amène une valeur ajoutée aux données populationnelles. Ces précieuses informations peuvent être issues, entre autres, d'une consultation citoyenne.

Bref, ce dialogue avec les familles permet aux organisations de mieux saisir la réalité vécue et ainsi, de mettre en place des actions pour redonner le pouvoir d'agir aux parents vivant dans ce contexte.

Pour plus de détails sur l'article, consultez la plateforme agirtot.org.

1 *Des barrières sur le parcours des familles*, site Web agirtôt.org, http://agirtot.org/thematiques/joindre-les-familles-vivant-en-contexte-de-defavorisation/des-barrieres-sur-le-parcours-des-familles/ [consulté le 6 mai 2019].

ENVIRONNEMENT BÂTI, SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE : QUELS LIENS À FAIRE POUR LES MUNICIPALITÉS

par **Maud Emmanuelle Labesse**, coordonnatrice au Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé, **Ariane Saint-Louis** et **Guillaume Burigusa**, conseillers scientifiques à l'Institut national de santé publique

Environnement bâti

L'environnement bâti se définit comme tout élément de l'environnement physique construit ou aménagé par l'être humain. Un environnement bâti propice à la santé favorise le développement de la communauté, l'épanouissement des individus et le développement durable, en plus d'avoir le potentiel de réduire les inégalités sociales de santé.

De manière instinctive, tout le monde sait que l'environnement bâti améliore la qualité de vie : profiter d'un espace vert apaise, être arrosé de lumière naturelle dans un bâtiment avive, respirer de l'air frais ragaillardit et pouvoir se déplacer en communauté de façon efficace et sécuritaire peut changer le cours d'une journée. Tout le monde sait aussi que la santé et le bien-être sont étroitement liés à la qualité de vie. Ce qui ne saute peut-être pas autant aux yeux, c'est à quel point l'environnement bâti peut favoriser la santé de manière collective et, par le fait même, le bien-être et la qualité de vie pour l'ensemble des citoyens d'un territoire.

Santé, qualité de vie et municipalités

Même si l'association entre environnement bâti, santé et qualité de vie ne date pas d'hier, celle-ci se décline aujourd'hui beaucoup plus finement. Ça fait maintenant près de 300 ans que le courant urbanistique des hygiénistes a fait la relation entre la gestion des eaux usées et des ordures avec la propagation de maladies infectieuses telles que le choléra (Clavier et Crespin, 2017). Aujourd'hui, la société québécoise s'inquiète peu du choléra, mais en revanche, elle se préoccupe de plusieurs autres problèmes de santé dont certains sont endémiques comme l'augmentation des maladies chroniques (diabète, cancers, maladies cardiovasculaires et respiratoires, etc.) ou du taux d'obésité. L'environnement bâti conserve en amont une influence tout aussi notable non seulement sur la prévalence de ces maladies, mais aussi sur l'état de santé général de la population. Par l'ensemble des leviers dont disposent les municipalités sur le cadre bâti, elles aussi peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie de leur population.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme un état de complet bien-être à la fois physique, mental et social, et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité (MSSS, 2010). Autrement dit, la santé résulte d'une interaction constante entre l'individu et son milieu, et est considérée comme une ressource de la vie quotidienne. Selon cette vision, la santé est aussi définie comme « la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie » (Gouvernement du Québec, 2018). Cette approche plus globale nécessite de considérer l'ensemble des facteurs individuels, environnementaux, sociaux et économiques ayant une incidence sur la santé. Ces facteurs sont aussi appelés « déterminants de la santé » (HCSP, 2018).

Plusieurs des compétences municipales touchent donc directement ces déterminants de la santé. L'aménagement du territoire constitue en lui-même l'une des catégories de ces déterminants. En modifiant l'environnement naturel pour soutenir l'implantation d'une communauté et ses activités, il s'incarne dans les règles sur l'habitation, les routes, les infrastructures de communication, les lieux de travail et les écoles. Il prend des formes différentes en milieu urbain et en milieu rural, que ce soit par exemple les pratiques d'agriculture intensive, la cohabitation des usages résidentiels, commerciaux et industriels à l'intérieur d'un territoire, ou encore la place

donnée aux espaces publics et communautaires. Tous ces éléments participent à la santé et au bien-être des citoyens, qui à leur tour, construisent et contribuent à leur communauté.

À titre d'exemple, on sait que des milieux de vie adaptés à la marche et au vélo ainsi qu'au transport collectif favorisent l'activité physique tout en réduisant l'utilisation de l'automobile, ce qui a pour conséquences d'améliorer la qualité de l'air extérieur et le climat sonore ainsi que la sécurité de tous les usagers de la route. Les lieux qui accommodent ce genre de pratiques favorisent souvent les interactions entre les gens et peuvent ainsi briser l'isolement de certains résidants et oxygéner la cohésion sociale et le sens de l'appartenance. En somme, les règlements, les politiques et les aménagements dont sont responsables les municipalités structurent l'environnement bâti. Ceci conditionne les modes de vie des citoyens ainsi que leur santé et leur qualité de vie.

Des pratiques reconnues

C'est d'ailleurs pour soutenir les acteurs des milieux municipaux dans la mise en place d'interventions sur l'environnement bâti favorisant des milieux sains et sécuritaires que l'Institut national de santé publique du Québec a créé le *Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS)*. En mettant en relation les pratiques reconnues efficaces dans plusieurs domaines qui touchent l'environnement bâti, les produits du *CREBS* visent à faciliter des interventions qui soient plus stratégiques et efficaces.

Voici les composantes de l'environnement bâti abordées par le *CREBS* :

- les réseaux de transports (routes, transports collectifs, pistes cyclables, trottoirs, stationnement, etc.) ;
- les bâtiments (publics et privés) ;
- le design et l'aménagement des quartiers (densité, diversité des usages, accès aux infrastructures communautaires) ;
- les environnements naturels aménagés (parcs, boisés, milieux humides, etc.) ;
- les environnements alimentaires (accès aux épiceries, marchés, restaurants).

« Les lieux qui accommodent ce genre de pratiques favorisent souvent les interactions entre les gens et peuvent ainsi briser l'isolement de certains résidants et oxygéner la cohésion sociale et le sens de l'appartenance.

Quels sont vos besoins en matière d'environnement bâti ?

Pour mener à bien sa mission, le *CREBS* souhaite connaître les besoins des professionnels, directeurs généraux et des élus du milieu municipal dont le travail est en lien avec l'environnement bâti. Ainsi, nous vous demandons quelques minutes pour répondre à un questionnaire en consultant ce lien : www.inspq.qc.ca/crebs.

Vos réponses serviront à produire des outils répondant **à vos besoins** en matière d'environnement bâti, de santé et de qualité de vie. Nous vous remercions du temps que vous accordez à la démarche du *CREBS*.

Sources

CLAVIER, C. et CRESPIN, R. (2017). Présentation : santé et politiques urbaines. *Lien social et Politiques*, (78), 4-17. doi:10.7202/1039336ar

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2018a). *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*. Repéré à http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/O-1.3.

HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (HCSP). (2018). *Pour une meilleure intégration de la santé dans les documents de planification territoriale*, Paris.

MSSS. (2010). *Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants – résultat d'une réflexion commune*. Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire de la Ville de Gatineau au forum de l'Outaouais *Marché du travail, misons sur les 50 ans et plus*

MISER SUR L'EXPÉRIENCE POUR CONTRER LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Irène Demczuk, sociologue et coordonnatrice de *Générations au travail, réussir ensemble !*, Association québécoise de gérontologie

Nous sommes le 9 avril, il neige à plein ciel sur le Québec. Plus de 110 intervenants de la Ville de Gatineau, de la Chambre de commerce, des dirigeants d'entreprise, des syndicats, et des organismes en employabilité sont rassemblés à l'Université du Québec en Outaouais pour le forum Marché du travail, misons sur les 50 ans et plus *organisé par* Générations au travail, réussir ensemble !, *une initiative de l'Association Québécoise de gérontologie et de douze organisations partenaires. Des forums similaires se tiennent dans chaque région du Québec, les municipalités y sont particulièrement conviées.*

« Les entreprises du Québec font face à de grands défis en matière de recrutement. Gatineau n'y fait pas exception » souligne le maire Maxime Pedneaud-Jobin dans son mot d'ouverture. « Les avantages d'embaucher et de maintenir en emploi des personnes d'expérience dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre sont évidents. La tranche d'âge des jeunes est en érosion rapide. Pour maintenir la croissance économique de la région, l'une des solutions se trouve là, sous nos yeux : misons sur les 50 ans et plus. Le recours aux travailleuses et travailleurs expérimentés est une solution gagnante, particulièrement à l'extérieur des grands centres »[1].

À Laval, la semaine précédente, Madame Louise Leroux, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce et d'Industrie de Laval offrait un diagnostic similaire aux participants du forum régional de Laval : « Les impacts du manque de main-d'œuvre sont majeurs pour les entreprises. C'est un frein direct à leur productivité, à leur croissance et donc, au développement économique des villes et des régions. Des entreprises vont jusqu'à refuser des bons de commande ou réduire leurs heures d'ouverture par manque d'employés. Elles ont besoin d'avoir accès à tout le talent et les bassins de main-d'œuvre disponibles, et les gens expérimentés font partie de la solution[2]. »

Travailler au-delà de 55 ou 65 ans

Avec l'allongement de l'espérance de vie en santé, un nombre grandissant de femmes et d'hommes veulent continuer à demeurer actifs et utiles socialement. Plusieurs souhaitent mettre à profit leurs savoirs et leurs compétences et ainsi poursuivre leur parcours en emploi après 60, 65 et même 70 ans. Ils forment un réservoir formidable de main-d'œuvre sous-employée. Le besoin de se réaliser, de se sentir utile, d'être en lien avec d'autres ou de bénéficier d'un revenu supplémentaire à la retraite sont autant de raisons qui motivent ces travailleuses et travailleurs d'expérience. Les avantages d'employer une main-d'œuvre plus âgée sont nombreux. Les études soulignent que ces derniers ont une forte éthique de travail, sont assidus et ponctuels sont loyaux envers leur employeur, font preuve d'une bonne productivité et ont un taux d'absentéisme inférieur aux jeunes qui intègrent le marché du travail.

S'adapter et offrir de la flexibilité

Souvent, ces travailleurs d'expérience souhaiteraient se maintenir en emploi à un âge plus avancé, en raison d'un meilleur état de santé, en particulier si des aménagements dans les tâches ou l'horaire de travail leur sont proposés. D'autres, après avoir goûté une ou deux années de retraite, souhaitent se réinsérer sur le marché du travail, mais dans des postes offrant moins de stress et de responsabilités et des horaires de travail réduits afin de conserver plus de temps pour soi. Pour attirer cette main-d'œuvre, les municipalités et les entreprises devront être agiles et innover pour maintenir en emploi plus longtemps leur main-d'œuvre expérimentée et favoriser le retour au travail des retraités qui le souhaiteront.

« Les organisations publiques comme les villes, qui comptent beaucoup d'employés syndiqués, sont aux prises avec des cadres de conventions collectives qui ne leur permettent pas toujours de faire usage de créativité pour attirer et retenir la main-d'œuvre retraitée intéressée par un retour sur le marché du travail, explique Me Marianne Plamondon, présidente de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Les villes vont devoir réfléchir à des stratégies et tenter de les intégrer dans les conventions collectives dès leurs prochaines négociations[3]. »

Une campagne pour contrer l'âgisme au travail

Toutefois, malgré l'expérience, trouver un emploi peut constituer un réel défi après 55 ans. Pour favoriser l'embauche de la main-d'œuvre expérimentée, il sera sans doute nécessaire de déboulonner certains mythes et d'encourager la formation d'équipe de travail intergénérationnelle pour maximiser le partage d'expertises. À cet égard, *Générations au travail, réussir ensemble !* a élaboré une campagne de sensibilisation intitulée *La compétence n'a pas d'âge* destinée aux organisations. Les municipalités peuvent y adhérer et obtenir gratuitement le matériel promotionnel (affiches et publicité vidéo) leur permettant d'afficher leur ouverture aux travailleurs de 55 ans et plus.

14 forums régionaux pour en parler

Le projet organise également des forums régionaux *Marché du travail, misons sur les 50 ans et plus* qui visent à susciter la réflexion et l'échange entre les partenaires du marché du travail de la région sur les bonnes pratiques à mettre en place pour attirer et maintenir en emploi la main-d'œuvre expérimentée. *Générations au travail, réussir ensemble !* est d'ailleurs à la recherche de municipalités partenaires pour promouvoir et participer au forum qui se tiendra dans leur région au cours des deux prochaines années.

Avec la pénurie de main-d'œuvre, la pérennité de certaines entreprises est en jeu et avec elle, c'est l'économie des régions et celle du Québec qui en seront affectées. Si les Québécoises et les Québécois de 65 à 75 ans étaient proportionnellement aussi nombreux que les Japonais du même âge à demeurer sur le marché du travail, soutient l'économiste Pierre Fortin, un conférencier vedette de ces forums, le Québec compterait pas moins de 260 000 travailleurs de plus. Même une augmentation modeste du taux d'emploi des travailleurs âgés contribuerait à renverser la tendance de la pénurie de main-d'œuvre. C'est en collaborant que les municipalités et les partenaires du marché du travail trouveront les solutions les plus prometteuses pour leur région. Et, c'est justement ce que leur proposent ces forums.

> *Pour attirer cette main-d'œuvre, les municipalités et les entreprises devront être agiles et innover pour maintenir en emploi plus longtemps leur main-d'œuvre expérimentée et favoriser le retour au travail des retraités qui le souhaiteront.*

À propos de *Générations au travail, réussir ensemble !*

Générations au travail, réussir ensemble ! est à la fois une campagne de sensibilisation sur l'apport et la valeur des travailleuses et travailleurs expérimentés et un programme qui vise à outiller les entreprises dans la mise en place de bonnes pratiques favorisant leur embauche, leur maintien et leur retour en emploi. Les municipalités et les entreprises peuvent adhérer à la campagne en s'inscrivant sur le site www.generationsautravail.ca et obtenir gratuitement une trousse.

Pour obtenir plus d'information :
generationsautravail@gmail.com

---

1 GÉNÉRATIONS AU TRAVAIL, RÉUSSIR ENSEMBLE !, Communiqué *L'Outaouais n'a pas le choix de miser sur l'expérience pour contrer la pénurie de main-d'œuvre !*, 9 avril 2019, https://www.generationsautravail.ca/.

2 GÉNÉRATIONS AU TRAVAIL, RÉUSSIR ENSEMBLE !, Communiqué *Forum Marché du travail : Laval doit miser sur l'expérience*, 2 avril 2019, https://www.generationsautravail.ca/.

3 MATHIEU BÉLANGER, « Pénurie de main-d'œuvre : les villes appelées à être créatives », *Le Droit*, 27 février 2019.

QUAND LES AÎNÉS S'OCCUPENT DE LEUR SÉCURITÉ !

Kesnamelly Neff, responsable de la formation, Réseau Québécois des OSBL d'habitation

Depuis janvier 2019, des aînés de la Montérégie se réunissent pour échanger sur les enjeux liés à leur sécurité. Ensemble pour la sécurité des aînés vivant en OSBL d'habitation *est un projet d'expérimentation réalisé par le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH), dans le cadre du programme* Québec Ami des Aînés (QADA).

La sécurité des personnes aînées, au cœur des préoccupations

La sécurité des aînés est au cœur des enjeux de société. Des cas de mauvais traitements survenus dans certaines résidences privées pour aînés (RPA), tout comme la tragédie de la Résidence du Havre à l'Isle-Verte en 2014, ont incité le gouvernement québécois à adopter une série de mesures, dont le rehaussement des normes qui encadrent la certification de ces résidences[1].

Ces mesures de sécurité impliquent une diversité d'acteurs et elles sont au centre des préoccupations des aînés et de leur entourage. L'approche communautaire des organismes sans but lucratif d'habitation (OSBL-H) a l'avantage de permettre aux aînés d'exercer leur pouvoir d'agir pour améliorer les mesures qui les concernent.

Ensemble pour la sécurité des aînés

Pour favoriser le bien-être des locataires aînés en OSBL-H, le RQOH consent beaucoup d'efforts pour sensibiliser et encourager ses membres à mettre en œuvre des mesures techniques et sociales afin d'accroître le niveau de sécurité dans les immeubles (assujettis à la certification ou non), en fonction des ressources financières, matérielles et humaines dont ils disposent.

C'est dans cette optique que le RQOH a développé le projet *Ensemble pour la sécurité des aînés en OSBL d'habitation* afin de démontrer qu'il est possible, par une utilisation judicieuse des compétences et des ressources disponibles dans chaque OSBL-H pour aînés, d'assurer la sécurité des locataires d'une façon simple, efficace et peu dispendieuse grâce à la mobilisation de tous leurs acteurs (locataires, gestionnaires, bénévoles et salariés) et des ressources du milieu afin d'améliorer les pratiques et réflexes de prévention, d'entraide et de responsabilisation.

Le projet d'expérimentation permet de réaliser une tournée participative auprès de 600 locataires aînés vivant dans quinze OSBL-H de la Montérégie[2]. Durant les rencontres, qui se déroulent sous la forme d'animations dynamiques, les aînés sont au cœur de la démarche et ils ont l'occasion :

- d'identifier les risques et les failles de sécurité dans leur immeuble ;
- d'identifier les ressources – au sein de l'organisme et à l'externe – dont ils disposent ;
- d'identifier les solutions envisageables pour les régler (pratiques de vigilance, de bienveillance, aménagement physique de l'immeuble, mobilisation des ressources identifiées) ;
- de déterminer un plan de mise en œuvre des solutions identifiées.

En identifiant eux-mêmes les sources d'insécurité ainsi que les divers moyens pour y remédier, les locataires aînés se sentent davantage en confiance pour mobiliser les acteurs et les ressources disponibles pour faciliter la mise en œuvre de solutions proposées.

Il va de soi qu'un OSBL-H de 20 logements en milieu rural n'a pas les mêmes besoins ni ne dispose des mêmes ressources qu'un OSBL-H de 300 logements en milieu urbanisé. D'où l'idée de réaliser une tournée représentative de la diversité des milieux de vie.

Retombées du projet d'expérimentation

Jusqu'à présent, la participation des aînés est remarquable, ce qui confirme l'importance accordée à la question de la sécurité

et la pertinence de la démarche participative proposée. Parmi les impacts positifs du projet, nous pouvons déjà identifier :

- le dialogue entre aînés et le désir d'implication dans l'amélioration de leur milieu de vie ;
- la diminution du sentiment d'insécurité des locataires ;
- la mise en œuvre ou la mise à niveau de mesures de sécurité et d'urgence (p. ex. : feu, détresse physique/psychologique, intrusion dans les immeubles, agressions, etc.).

Cette démarche vise également un meilleur maillage entre les OSBL-H pour aînés et les ressources communautaires et institutionnelles (CLSC, services municipaux de police et d'incendie, groupes communautaires, etc.). Ainsi, les échanges et les services rendus renforceront le tissu social du quartier, de la ville ou du village ainsi que de la municipalité où se situe l'organisme.

Le bilan de l'expérience, des connaissances et des compétences développées par les locataires aînés et les ressources de leur milieu sera présenté dans le cadre d'un événement rassembleur qui aura lieu à l'automne 2019 en Montérégie. À cette occasion, le RQOH et ses partenaires dévoileront un coffre à outils pour les OSBL d'habitation pour aînés qui désireront animer une démarche similaire dans leur propre milieu.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux - Secrétariat aux aînés (QADA). Le RQOH tient à remercier l'implication de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME), du Carrefour action municipale et famille et de l'organisme Présâges, précieux partenaires du projet.

Les OSBL-H sont caractérisés par un mode de gestion démocratique. Ils offrent aux locataires une place dans la gestion de l'organisation (sièges au conseil d'administration, droit de vote aux assemblées générales, participation à divers comités, etc.).

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

À propos du RQOH

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe huit fédérations régionales comptant 1 200 OSBL-H offrant 55 000 logements abordables et sécuritaires à des personnes à faible revenu grâce à la participation et l'engagement de 10 000 bénévoles et de 6 500 salariés sur l'ensemble du territoire québécois.

De ce nombre, 575 OSBL-H (46 %) offrent du logement à des personnes aînées autonomes et semi-autonomes.

Parmi les 23 000 ménages aînés locataires des OSBL-H :

- 74 % sont des femmes ;
- 56 % sont âgés de 75 ans et plus ;
- 80 % disposent d'un revenu annuel de 20 000 $ ou moins.

1 Un tiers (33 %) des OSBL-H pour aînés sont assujettis au *Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés* en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

2 Les 15 OSBL-H sélectionnés sont représentatifs du parc de 57 OSBL-H pour aînés situés en Montérégie (certifiés et non certifiés ; milieu rural et milieu urbain ; petits, moyens et grands ensembles ; avec et sans services d'aide domestique ; niveau d'autonomie des locataires ; diversité de MRC, etc.).

NOUVELLES PFM/*MADA*

Pour cette édition, en s'inspirant du dossier spécial sur le dynamisme régional, les municipalités de la région de Lanaudière sont mises de l'avant ! La région compte plusieurs démarches réalisées récemment. En voici quelques-unes.

Saint-Damien (PFM)

(Lanaudière) 2 146 habitants

- Évaluer la possibilité d'implanter un lieu de rassemblement intérieur multiâges au Centre multifonctionnel
- Développer une entente avec la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon pour avoir accès à la plage à tarif réduit
- Réalisation d'une activité de marquage au sol temporaire fait par les jeunes
- Créer une escouade verte, en partenariat avec l'école ou les scouts, qui serait présente lors des événements

Saint-Ambroise-de-Kildare (PFM/*MADA*)

(Lanaudière) 3 979 habitants

- Établir une collaboration avec l'école primaire pour le prêt de livres
- Mettre en place des moyens diversifiés pour encourager l'implication citoyenne
- S'assurer que toutes les communications de la municipalité soient produites selon les règles de l'écriture simplifiée et adaptées aux différents publics
- Produire des capsules d'information du *Carrefour d'information pour aînés* portant sur les différents programmes d'exonération offerts aux aînés

Sainte-Mélanie

(PFM/*MADA*)

(Lanaudière) 3 109 habitants

- Installation de deux traverses piétonnières et des trottoirs sur le Chemin du Lac Sud pour sécuriser le transport actif
- Maintenir le service infirmière en milieu rural et faire sa promotion en publiant trois capsules dans le bulletin *L'Écho du coteau*
- Offrir des ateliers de cuisine intergénérationnels dans les programmations de camp de jour estival et de loisir
- Sensibiliser la population à la saine gestion des matières résiduelles par la présence de la brigade verte de la MRC Joliette lors d'événements municipaux informations sur les services existants

Crabtree (*MADA*)

(Lanaudière) 4 034 habitants

- Soutenir la création d'une Maison des aînés à Crabtree
- Étudier le réaménagement de l'entrée et du vestiaire du centre communautaire culturel pour qu'ils répondent mieux aux besoins des aînés
- Pérenniser le service d'infirmière en milieu rural
- Organiser des activités intergénérationnelles entre les adolescents et les aînés

Saint-Thomas (PFM)

(Lanaudière) 3 451 habitants

- Faire des représentations auprès de la Sûreté du Québec afin d'organiser des rencontres avec les citoyens
- Organiser une consultation auprès des jeunes de Saint-Thomas afin de vérifier leurs besoins quant à la fréquentation d'un lieu de rassemblement pour ados
- Participer à la semaine de sensibilisation sur les traverses piétonnières
- Soutenir les initiatives des citoyens en matière d'animation de leur milieu de vie

Sainte-Béatrix (PFM)

(Lanaudière) 2 059 habitants

- Étudier la possibilité d'ouvrir un organisme en soutien alimentaire avec livraison à domicile
- Faire des représentations auprès du conseil d'administration du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles pour y créer une installation hivernale
- Mettre en place un réseau de gardien(ne)s fiable(s) pour une soirée ou un répit
- Développer un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire reliant les différents domaines au village et l'école au parc Alain Rainville

Agir pour les pères, c'est aussi l'affaire des municipalités !

Vous réalisez des activités spéciales avec les pères pendant la *Semaine Québécoise de la Paternité* ? Nous vous invitons à faire rayonner la *Semaine* et vos activités en remplissant le formulaire sur le site Web du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité.

Il suffit de consulter l'onglet *Inscrire une initiative* en ligne au www.semainedelapaternite.org.

Bonne *Semaine Québécoise de la Paternité !*

Calendrier en bref

19 au 25 mai
Semaine québécoise intergénérationnelle

31 mai
Assemblée générale annuelle du CAMF

1er au 7 juin
Semaine québécoise des personnes handicapées

8 juin
La Fête des voisins

10 au 16 juin
Semaine Québécoise de la Paternité

2 au 4 octobre
Conférence annuelle du loisir municipal

4 octobre
Atelier-formation en urbanisme

15 au 18 octobre
Sommet 2019
des *Villes amies des enfants* en Allemagne

ÉDITION ACTUALISÉE

RÉPERTOIRE DES SUBVENTIONS 2018-2019

Attendu et apprécié par les acteurs du monde municipal, cet outil contient des informations tirées des différents sites Web des ministères ou organismes concernés.

Mis à jour ponctuellement et annuellement, le répertoire est accessible pour consultation sur le site Web du CAMF.

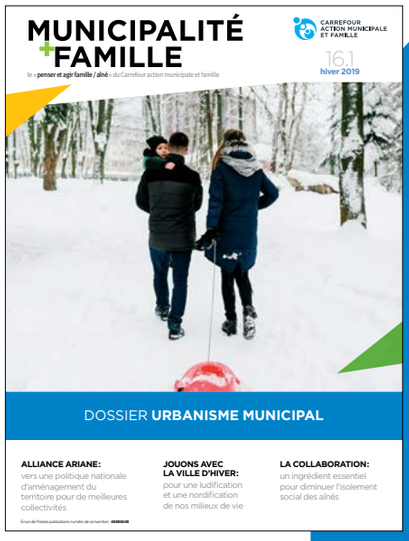

LE MAGAZINE

MUNICIPALITÉ +FAMILLE

Une tribune exceptionnelle pour rejoindre les décideurs municipaux

Pour réserver un espace publicitaire dans l'une des éditions du magazine (automne, hiver et printemps), consultez la trousse des médias du CAMF et ses tarifs publicitaires en ligne au www.camf.ca à l'onglet *Publications* et *Kit média* ou pour toutes questions : communications@camf.ca.

Saviez-vous que le magazine est disponible en ligne, et ce, dans une version interactive ?

Nous encourageons les acteurs municipaux et partenaires à consulter et à partager la publication hébergée sur le site Web du CAMF. Toutes les éditions du magazine du CAMF publiées depuis 2004 s'y trouvent.

Rendez-vous au www.camf.ca sous l'onglet *Publications* et *Magazines*

Passez le mot !

À la recherche de collaborateurs à la rédaction

Si vous souhaitez collaborer à la rédaction d'un article, n'hésitez pas à soumettre votre sujet en communiquant avec nous. Il suffit de soumettre votre sujet résumé (environ 100 mots).

Carrefour *express*

Abonnez-vous à notre infolettre

Soyez-les premiers informés concernant les appels de projets, les nouvelles et les initiatives des municipalités et MRC, les subventions, etc.

www.camf.ca

Le CAMF remercie les partenaires suivants pour leur soutien financier et leur contribution :

Québec

AVENIR D'ENFANTS DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Québec EN FORME

SCHL CMHC

BIENVENUE AUX **NOUVEAUX FORMATEURS DU CAMF**

C'est avec beaucoup de fierté que nous accueillons cinq nouveaux formateurs au sein de notre équipe. Riches d'une expérience acquise au cours de leurs carrières professionnelles, ils seront appelés à prendre la relève dans différentes régions du Québec. Nous profitons de ce billet pour les laisser se présenter.

Danielle Perreault

Il me fait plaisir de joindre l'équipe de formateurs du CAMF afin de soutenir les municipalités dans leur processus d'implantation ou de suivi de la politique familiale et des aînés. Ayant participé à plusieurs comités consultatifs et de suivis pour l'une ou l'autre de ces politiques dans la région de Lanaudière, j'ai un grand intérêt et des connaissances à mettre à profit. Tous les intervenants du milieu municipal doivent se mobiliser afin de réfléchir à l'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens. Ces politiques, PFM et *Municipalité amie des aînés (MADA)*, touchent aussi bien les infrastructures, la sécurité, la mobilité, l'habitation et le bien-être de tous. Voilà ce qu'un gouvernement de proximité doit inclure dans sa vision.

Luc Leblanc

Je termine une carrière de 36 ans comme travailleur en loisir et de 56 mois comme conseiller municipal. Durant toutes ces années, la participation citoyenne a été au cœur de mes préoccupations. Cette motivation faisait en sorte que mon travail était une occasion de me nourrir et de grandir tout en favorisant la création de services qui répondent aux besoins de la population. Permettre aux citoyens qui composent la municipalité de s'accomplir dans différents domaines est pour moi un objectif. Le CAMF, par son approche dans les différentes politiques touchant la famille et les aînés, atteint ce but. Merci à l'équipe du Carrefour de me permettre d'être parmi les facilitateurs de ces projets.

Richard Paulhus

C'est en 2008 que j'ai rencontré, pour la première fois au CAMF, des gens qui avaient à cœur le développement des collectivités en faveur de la famille, des aînés et des enfants. J'ai participé à la mise en place de *Municipalité amie des enfants (MAE)* et piloté l'accréditation d'une des trois premières collectivités au Québec. Au cours des années, j'ai constaté la force de ce genre de programme dans un arrondissement montréalais. C'est une force mobilisatrice qui encourage les diverses organisations d'une municipalité à tenir compte des besoins de la population et à soutenir sa participation et sa contribution à des solutions adaptées. C'est pour contribuer à cette vague qui a balayé le Québec depuis une trentaine d'années que je désire soutenir le développement des PFM, du programme *MADA* et le déploiement *MAE*. Je crois profondément au pouvoir d'influence et de transformation des PFM.

Richard Côté

En me joignant à l'équipe des formateurs du CAMF, c'est un nouveau défi qui se présente à moi. Un défi qui m'amènera à puiser autant dans mon expertise professionnelle que dans mes expériences à titre de bénévole dans ma communauté. Pour moi, accompagner une collectivité, c'est avant tout faire preuve d'humilité et de flexibilité. C'est également être à l'écoute des besoins et des enjeux propres au milieu. Fort de ces principes, c'est avec beaucoup de plaisir que je tenterai de relever ce défi et ainsi jouer un rôle essentiel auprès des municipalités et MRC de la région de la Mauricie et de la Capitale-Nationale.

Kathleen Brisbois

C'est avec grand plaisir et enthousiasme que j'entre dans la grande famille des formateurs du CAMF. Ayant mis ma carrière de côté afin d'être une maman présente au foyer, je reconnais l'importance d'avoir une vision politique en faveur des familles. Impliquée dans ma communauté depuis mon arrivée sur ma Côte-Nord d'adoption, j'ai gravité autour du monde municipal en tant que conseillère municipale, coordonnatrice et responsable des loisirs. Depuis les dernières années, je coordonne les regroupements de Québec en forme et Avenir d'enfants. Avec ce cumul de bagage, je me sens prête à accompagner les municipalités dans la mise en place de leur politique familiale et *MADA*. C'est avec une fierté incommensurable que j'assume mon nouveau rôle de « Mamy ». J'ai à cœur le bien-être des aînés, fidèles bâtisseurs de nos communautés.

MRC DU DOMAINE-DU-ROY

Entrevue avec M. ***Lucien Boivin****,*
préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

M. **Lucien Boivin**, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

MRC Domaine-du-Roy

La MRC du Domaine-du-Roy est membre du CAMF depuis douze ans. Comment le* penser et agir famille/aîné *se traduit-il dans vos actions sur votre territoire ?

Dans la MRC du Domaine-du-Roy, penser et agir pour les familles et les aînés est presque devenu un réflexe. Lors de travaux ou d'implantation de nouveaux services, les municipalités et la MRC évaluent la pertinence des décisions avec le souci d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

En investissant dans divers projets qui vont répondre aux besoins spécifiques de nos citoyens, nous améliorons leur qualité de vie. Nous misons également sur une approche de proximité entre les élus et la communauté. Il en résulte un territoire à l'image de sa population, jeune et moins jeune.

Pouvez-vous nous parler des différentes initiatives territoriales en place pour répondre aux besoins des jeunes familles (DDR 0-5 ans, SHV, Accès Transport) ?

Le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy est très dynamique dans son approche avec les jeunes familles. De nombreux comités de travail sont à l'œuvre pour créer des environnements favorables tant au niveau de l'aménagement que du développement social, communautaire et économique. Ils ont à cœur nos communautés et les familles qui y vivent.

Pour les jeunes familles, des efforts importants ont été déployés par le regroupement DDR 0-5 ans pour valoriser l'engagement paternel. Des outils ont été créés pour favoriser la transition des enfants de la petite enfance vers l'école.

Des comités de parents 0-5 ans se sont créés dans la plupart de nos municipalités afin de travailler à des initiatives qui répondent à leurs besoins concrets, en partenariat avec les instances municipales et communautaires. À titre d'exemple, partout sur le territoire, une vingtaine de croque-livres ont été implantés à différents endroits, permettant aux enfants de prendre et d'échanger des livres.

Par ailleurs, l'enjeu de mobilité est dorénavant assuré pour nos familles à la suite de l'implantation, l'année dernière, d'un réseau de transport en commun portant l'appellation *Accès Transport*. Cet organisme réalise les déplacements de tous pour de modiques sommes.

En ce qui a trait à l'accès à une saine alimentation, des projets de forêts nourricières, de jardins communautaires et d'arbres fruitiers publics émergent aux quatre coins de la MRC. Ces lieux sont des espaces de partage intergénérationnel.

Toutes ces initiatives territoriales contribuent à l'enracinement des familles sur notre territoire.

La vision de la MRC est de devenir « la communauté la plus dynamique, entreprenante et attirante des MRC du Québec ». Pouvez-vous nous parler de la façon dont la MRC se mobilise pour travailler en ce sens ?

En 2006, la MRC s'est penchée sur les grands enjeux de son territoire afin de développer une vision stratégique à l'image des défis du territoire.

Par la mise en commun des ressources, le travail intersectoriel et les efforts investis, notre communauté bénéficie d'une stratégie de développement optimale, et ce, en concomitance avec ses enjeux réels. Des espaces de concertation sont mis en place, réunissant des acteurs de tous les horizons. Ces équipes de concertation, chapeautées par des professionnels de la MRC et du CLD, se composent de partenaires et de citoyens volontaires prêts à se mobiliser.

Ces concertations gravitent principalement autour de quatre axes : l'agroalimentaire, le tourisme, la forêt et la population et la qualité de vie. À travers diverses stratégies, la MRC mise également sur le développement harmonieux des espaces

© Véloroute

naturels tout en mettant en valeur les industries, les commerces et les sites touristiques. Ainsi, autant pour les entreprises que pour les citoyens, la MRC revêt un caractère attractif.

Par ailleurs, de grandes réalisations viennent constamment renforcer notre sentiment de capacité à faire changer les choses à travers une concertation et un travail collaboratif avec les municipalités. Pensons simplement à des projets comme la *Véloroute des Bleuets*, *Portes ouvertes sur le Lac*, le *Village historique de Val-Jalbert* et la *Société de l'énergie communautaire* qui sont autant d'exemples qui illustrent bien le dynamisme de notre milieu et notre capacité à travailler de concert avec nos partenaires locaux et régionaux.

Concrètement, comment se traduit le travail de concertation entre les municipalités et la MRC ?

La MRC et les municipalités mettent à contribution de nombreuses ressources humaines, matérielles et financières pour favoriser le rayonnement des communautés et du territoire. Des tables de concertation sont déployées et les citoyens, les élus ou encore les organismes y jouent un rôle important afin de maintenir la mobilisation autour des enjeux qui les interpellent.

La démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* est représentative de ce travail de concertation. Des plans d'action locaux ont été réalisés en harmonie avec la politique territoriale. La Table de concertation des aînés, soutenue par des ressources de la MRC et du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, regroupe une quarantaine d'organismes et les représentants *MADA* des neuf municipalités du Domaine-du-Roy. Cette table a reçu le mandat de mettre en œuvre les plans d'action. Nous sommes fiers de dire que cette mobilisation a été une grande réussite, puisque 80 % des actions ciblées ont été réalisées à ce jour et ont eu un effet d'entraînement, favorisant l'émergence de plusieurs nouvelles initiatives.

En quoi la ruralité contribue-t-elle au développement et à la vitalité des communautés de votre territoire ?

Le territoire de la MRC s'étend sur près de 19 000 km² dont uniquement 2 860 km² sont municipalisés. Nous sommes une MRC entièrement rurale. La situation géographique éloignée et la baisse démographique enregistrée nous obligent à être proactifs. Nous devons faire preuve d'innovation pour être attractifs et veiller à une occupation dynamique de notre territoire.

La qualité de vie, l'emploi, les saines habitudes de vie et l'offre de services sont des enjeux importants pour assurer le développement d'un territoire avec des particularités rurales comme le nôtre. C'est pourquoi il est primordial de travailler de pair avec les municipalités formant la MRC, ainsi que notre voisine, la communauté autochtone de Mashteuiatsh.

Par ailleurs, forte de nos ressources agroalimentaires, notre MRC mise sur le développement durable et l'utilisation des circuits courts pour assurer la vitalité du territoire, entre autres par la mise en place d'un projet de système alimentaire durable. Nous sommes d'ailleurs l'une des premières MRC à y travailler.

Enfin, y a-t-il d'autres projets dont la MRC est fière ?

La MRC du Domaine-du-Roy accorde beaucoup d'importance à la concertation des acteurs partout sur son territoire et mise sur le partage d'une vision commune. À titre d'exemple, une grande démarche de concertation s'est réalisée autour de la création d'environnements favorables pour les saines habitudes de vie.

Nous travaillons actuellement avec la MRC de Maria-Chapdelaine à mettre en place la stratégie d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre *Ose le Pays des Bleuets*. Il est important d'avoir une vision globale des enjeux de notre territoire, car cela nous permet d'agir en fonction de ce que nos communautés reflètent.

L'automne dernier, notre organisation s'est dotée d'un slogan, *L'énergie nous habite !*, à travers lequel nous souhaitons mettre en évidence notre puissance d'agir et de réagir, notre volonté d'innover, de développer, de rassembler les énergies disponibles, de transformer et de croître. Notre but est de nous distinguer et de créer un mouvement de fierté dans la communauté, par nos actions uniques et innovantes. Désormais, nous travaillons afin de créer un sentiment d'appartenance fort au territoire, ainsi nos citoyens se sentent engagés dans nos démarches.

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA) *est représentative de ce travail de concertation. Des plans d'action locaux ont été réalisés en harmonie avec la politique territoriale.*

Munivox

POUR ENTENDRE LA VOIX DES CITOYENS

SONDEZ VOS CITOYENS
POUR UNE FRACTION DU PRIX

Obtenez un accès privilégié à une plateforme de sondage électronique performante, flexible et éprouvée.

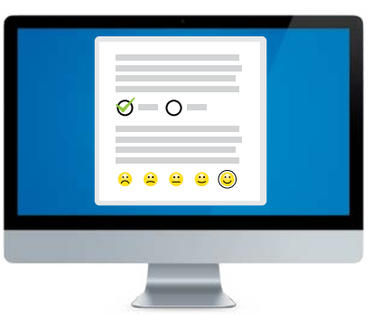

Vous voulez prendre le pouls de vos citoyens avant de préparer le prochain plan stratégique pour votre municipalité ?

Subventions disponibles pour les municipalités et les MRC.

Pour information :
munivox@camf.ca

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE
camf.ca